



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie

# Les Rencontres de la MOBILITÉ INTELLIGENTE

PARIS • BEFFROI DE MONTROUGE • 26-27 JANV. 2016

## L'autopartage dans les territoires peu denses : pourquoi pas ?!

maxime.jean[at]cerema.fr

### NOS PARTENAIRES :

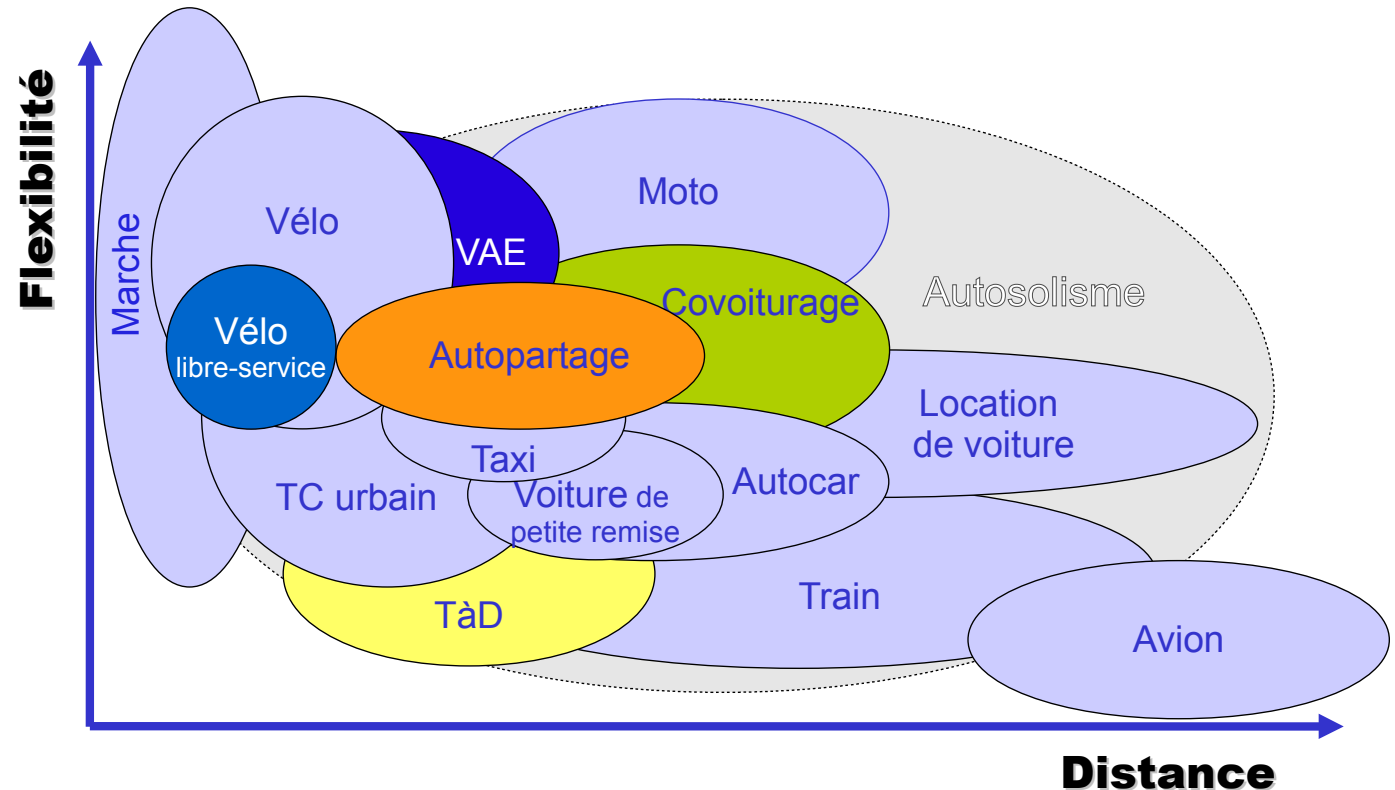


# Qu'est ce que l'autopartage ?

- Article L1231-14 du Code des Transports :  
=> Définition de l'autopartage : mise en commun d'un véhicule pour des utilisateurs abonnés et pour une durée limitée  
=> Possibilité de délivrer un label et de créer un service public d'autopartage en cas de carence/insuffisance/inadaptation de l'offre privée
- Article L1213-3-4 du Code des Transports :  
=> Introduction du plan de mobilité rurale pour les territoires à faible densité
- Label Autopartage (décret 28/02/2012) : délivré par l'AOM ou une commune hors ressort territorial de l'AOM

# Pourquoi l'autopartage ?

## Pertinence des modes de transport et leurs usages



Source : Communauté urbaine de Strasbourg & Cerema

# Pourquoi l'autopartage ?

- Pour les utilisateurs (professionnels et particuliers) :
  - Réduction des véhicules-km parcourus
  - Coût lié à l'usage => économie pour les petits rouleurs, démotorisation/réduction de flottes d'entreprises
  - Pratique => pas d'achat, d'entretien, de pb de stationnement
  - Véhicule adapté au besoin
  - Accès à un mode individuel pour les non-motorisés
- Pour la collectivité
  - Economies d'infra voirie et stationnement, plus d'usage des modes durables (marche, vélo, TC)
  - Moins 20-45% de trafic => moins de GES, bruit, polluants

# Quels autopartages en France ?

## Classique

(trajets privés ou pro  
en boucle)

=> 28 opérateurs dans plus de 120  
communes (dont le réseau Citiz)

## Trace directe

(trajets privés ou pro  
en "one-way")

=> 3 opérateurs dans une quinzaine de  
communes (Bolloré, Proxiway, Venap)

## BtoB

trajets pro (& optionnel  
privés) en boucle

=> 4 opérateurs (Ubeeqo, MobilityTechGreen,  
Vulog, Arval)

# Quels autopartages en France ?

Entre  
voisins

(trajets privés en boucle)

=> Sans but lucratif : plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs?

P2P

(via site web)

(trajets privés et pro en boucle)

=> 6 sites web, bcp d'inscrits et de voitures de location (OuiCar, Deways, Drivy, TripnDrive, Koolicar, E-loue)

BtoB

sans opérateur

(mutualisation de flottes)

=> ?

# Et dans les territoires peu denses ?

Tous, sauf la trace directe

## Classique

(trajets privés ou pro  
en boucle)

Présentation de 2 expériences :

=> Citélib dans les PNR de  
Rhône-Alpes, ex. à Pélussin  
(42)

=> Monautopartage, ex. à  
Tinchebray-Bocage (61)

# Citélib avec le PNR du Pilat à Pélussin

Pélussin, 3 500 habitants, 1 Peugeot 208 Citélib partagés depuis juin 2013



- Cibles : déplacements pro des employeurs locaux en semaine + déplacements privés des habitants et touristes le WE et vacances
- Tarif km comparable aux autres sites Citélib et 1/2 tarif horaire, abo gratuit, expé. offre WE réduite de 50 %
- Accès à tout le réseau Citiz pour les abonnés
- La maison du Parc assure les relations avec les abonnés



# Citélib avec le PNR du Pilat à Pélussin

- Une quinzaine de résa / mois et 20 000 km parcourus en 18 mois : surtout des déplacements pro (maison du Parc + hôpital), forte variation saisonnière
- 720 €/mois de frais d'exploitation du véhicule
- => Abondement du Parc : engagement à combler les recettes d'exploitation à hauteur de 720 €/mois (idem service de transport public)

# MOPeasy avec la commune à Tinchebray

Tinchebray, 2 800 habitants, 2 Renault Zoé MOPeasy partagées depuis juillet 2014



- Tarif 5 € ½ journée, 8 € journée. Abo mensuel 4 € ssi location effective
- Cibles : déplacements privés des habitants : jeunes, demandeurs d'emploi, familles et seniors
- La commune assure les résa et relations avec les abonnés
- Station de charge y.c. génie civil : environ 10 000 € HT à la charge de la commune
- Véhicules : investissement et entretien à la charge de la commune

# MOPeasy avec la commune à Tinchebray

- 30 à 50 locations et 1500-2000 km parcourus par mois et par voiture
- Frais d'exploitation par véhicule < 600 €/mois
- Déficit d'exploitation supporté par la commune (200 à 300 €/mois actuellement)

# Qui paie et perçoit quoi ?

	Dépenses			Recettes		
		Tinchebray	Pélussin		Tinchebray	Pélussin
Investissement	Investissement station	Maître d'Ouvrage	Maître d'Ouvrage			
	Investissement véhicule	Maître d'Ouvrage	Opérateur	Revente véhicule	Maître d'Ouvrage	Opérateur
Fonctionnement	Charge d'entretien véhicule	Maître d'Ouvrage	Opérateur			
	Accès au service	Maître d'Ouvrage	---	Recettes des abonnements	Opérateur	Opérateur
	Déficit d'exploitation	Maître d'Ouvrage	Maître d'Ouvrage	Recettes des locations	Maître d'Ouvrage	Opérateur

# Quelles clefs de la réussite ?



- Bien calibrer l'offre et les tarifs. Ex. tarif à la ½ journée à Tinchebray et déclenchement abo seult si location. Tarifs réduits et pas d'abo à Pélussin
- Garantir une utilisation régulière des véhicules via des partenariats. Ex. contrat d'utilisation de la maison du Parc et l'hôpital à Pélussin
- Assurer l'équilibre d'exploitation via un abondement. Ex. prise en charge du déficit d'exploitation à Pélussin et à Tinchebray
- Faciliter l'usage pour tous et communiquer régulièrement. Ex. Inscription et relation abonnés assurés par la mairie de Tinchebray et la maison du Parc à Pélussin

# Quelles perspectives ?

- À Tinchebray-Bocage : 2 autres stations avec 1 véhicule partagé dans les communes déléguées de St Cormier-des-Landes et Frênes en 2016 (coût d'investissement 54 000 € HT)
- À Pélussin et dans les autres PNR de Rhône-Alpes : équiper en autopartage un véhicule existant sur le territoire, pour faire baisser les coûts d'exploitation
- Combiner autopartage rural + covoiturage



Source : <http://citelib.com> (St Étienne)



Source : <http://bordeaux.citiz.coop>

*Merci !*

## TER + VOITURE LIBRE SERVICE PARTEZ EN TRAIN ARRIVEZ EN VOITURE

DES VOITURES EN LIBRE SERVICE  
DANS PLUS DE 21 GARES



Source : <http://lpa.citiz.coop>